



Les métiers de l'horticulture et du maraîchage en Bretagne

Des métiers au contact du végétal

Les métiers de l'horticulture regroupent différents types de productions : fleurs, légumes, arbres et arbustes fruitiers et d'ornement. Les professionnels de l'horticulture doivent veiller au bon développement de la plante, de la mise en culture jusqu'à la récolte.

La production peut se faire de différentes manières (production conventionnelle ou biologique) et les conditions de travail varient selon le type de technique : en pleine terre, sous serre, dans les champs ou les jardins... De nombreux environnements de travail existent et les techniques de production ont fortement évolué : mécanisation et automatisation améliorent la qualité des conditions de travail.

7 100
professionnels
en Bretagne
(hors emplois
saisonniers)

La Bretagne, grande productrice de légumes et fleurs

La Bretagne est la première région productrice de légumes en France et la cinquième productrice de fleurs. La production horticole est surtout présente dans le Finistère, même si elle est implantée dans tous les départements.

De nombreux emplois sont nécessaires pour assurer la production bretonne de choux-fleurs, tomates, artichauts, fleurs coupées ou en pot, pépinières... Plus d'un salarié agricole breton sur quatre travaille dans une exploitation horticole (maraîcher, pépiniériste, horticulteur...) et les employeurs recherchent fréquemment de la main-d'œuvre formée et qualifiée mais aussi des saisonniers.

POINTS DE REPÈRES

2 070 offres d'emploi confiées
à Pôle emploi en Bretagne en 2013

dont **78%** de plus de 6 mois
et **75%** à temps plein

Source : Pôle emploi - 2013



CRÉDIT : Pôle emploi Bretagne

Des métiers qui recrutent

Les employeurs constatent un manque de candidats pour des postes qualifiés tels que :

- Ouvrier(ère) qualifié(e) polyvalent(e) en légumes de plein champ
- Ouvrier(ère) qualifié(e) en pépinière, pépiniériste
- Responsable de culture en productions maraîchère sous serre (tomates notamment)
- Ouvrier(ère) qualifié(e) en entreprise horticole.



LES MÉTIERS

DE L'HORTICULTURE ET DU MARAÎCHAGE

Qu'ils soient chefs d'entreprise ou salariés, les producteurs de légumes plein-champ, pépiniéristes et horticulteurs doivent d'abord avoir des compétences en agronomie et en techniques culturales spécialisées. Les métiers de l'horticulture ornementale nécessitent une bonne connaissance des végétaux et une habileté manuelle. Pour qui aime multiplier et soigner les plantes, ces métiers apportent la satisfaction de la qualité et de la beauté des produits obtenus.

Des opportunités d'emploi

Horticulteur(trice)

Les horticulteurs cultivent les jardins potagers, floraux et d'agrément. Cette appellation générale regroupe d'autres spécialistes : les floriculteurs, les pépiniéristes, les maraîchers et les arboriculteurs. Ils veillent au développement des végétaux, depuis leur mise en culture jusqu'à la récolte, voire jusqu'à l'expédition chez les fleuristes ou les jardineries.

Maraîcher(ère)

Les maraîchers cultivent des légumes et des plantes aromatiques en plein champ ou sous serre. Ils préparent le sol, sèment ou repiquent de jeunes plants, appliquent des traitements ou utilisent des méthodes de lutte intégrée ou des techniques biologiques contre les parasites et les maladies, arrosent, enrichissent la terre avec des engrais et du compost... Ils doivent savoir gérer une exploitation avec des salariés et aussi assurer la commercialisation des produits.



Conseiller(ère) agricole

En étroite collaboration avec les exploitants, les conseillers agricoles définissent un projet et des objectifs à atteindre afin d'améliorer la quantité et la qualité de la production. Ils rencontrent les exploitants à intervalles réguliers. Chaque exploitation étant unique, ces experts apportent chaque fois une réponse adaptée à la situation après avoir réalisé un diagnostic technico-économique.

Ingénieur(e) en horticulture

Spécialistes du végétal, les ingénieurs en horticulture sont experts du domaine de l'horticulture (filière légumière et fruitière, horticulture ornementale) et des semences. Au cœur des problématiques économiques et sociétales actuelles, ils sont aptes à répondre à de grands enjeux : développement durable, qualité et sécurité alimentaire, biodiversité...

Liens utiles : www.onisep.fr/Voie-Pro
www.agrimetiers.com

Fiche métier de Pôle emploi : www.pole-emploi.fr

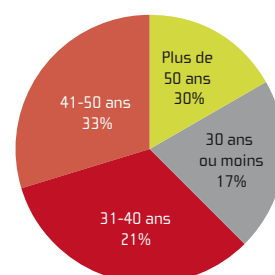
POINTS DE REPÈRES

56% des actifs dans ces métiers sont **salariés**

👉 67% sont en **CDI**

👉 77% sont à **temps complet**

Age des actifs en emploi en Bretagne



42% des professionnels sont des femmes

LES FORMATIONS

DE L'HORTICULTURE ET DU MARAÎCHAGE (1/2)



Des métiers en
lien avec les
saisons

Des formations accessibles à tous *(scolaires, apprentis mais aussi demandeurs d'emploi et salariés)*

Les besoins en personnel vont du CAP au Bac +5. De nombreux postes sont également accessibles à des jeunes souhaitant se former dans le cadre d'un contrat par alternance (Contrat d'apprentissage ou Contrat de professionnalisation). D'autres besoins existent aussi dans le domaine de la commercialisation des produits de jardinage (niveau Bac Pro et BTS).

Quelques exemples de diplômes

CAPA Productions horticoles

Ce CAPA forme des ouvriers(ères) qualifié(es) capables d'assurer les travaux d'horticulture courants : préparation et entretien des sols et des cultures, surveillance de la croissance des végétaux, application des fertilisants et traitements nécessaires, récolte et conditionnement des produits. En fonction de la spécialité choisie, ils/elles exercent chez un(e) pépiniériste, un(e) maraîcher(ère), un(e) horticulteur(trice) ou un(e) arboriculteur(trice).

BTSA Production horticole

La formation prépare les étudiants à la gestion d'une exploitation horticole ou à des postes de chefs d'équipe et responsables de cultures. Pour la conduite des cultures, il/elle sait choisir les variétés adaptées, prendre en compte l'état du sol, établir un calendrier de cultures et prévoir les besoins en main d'œuvre et en matériel. Il/elle doit savoir faire les bons choix technico-économiques tenant compte du respect de l'environnement. Il/elle peut aussi être conseiller(ère) ou technicien(ne) d'expérimentation dans des structures de conseil et de développement.

Diplôme d'ingénieur(e) agronome en horticulture

La formation d'ingénieur(e) en horticulture est pluridisciplinaire. Elle couvre 5 grands domaines : création, sélection, conservation et maîtrise des semences, fruits, fleurs, légumes ; élaboration, production et mise en marché de produits ; gestion, contrôle, et qualité de ces produits ; organisation, gestion, pilotage de structures (entreprises, organismes publics...) ; élaboration de savoirs permettant la conception de stratégies d'avenir pour les filières.

Liens utiles : www.nadoz.org
www.gref-bretagne.com

VRAI / FAUX

"Maraîchage et horticulture :
des contrats saisonniers"

VRAI ET FAUX

Si la nature de l'activité exige de suivre les saisons et nécessite donc l'emploi de saisonniers, ceux-ci peuvent être de courte mais aussi de longue durée.

Beaucoup sont proposés sur des périodes de 7 ou 8 mois.

Ces emplois peuvent déboucher sur des emplois durables en CDI.

POINTS DE REPÈRES

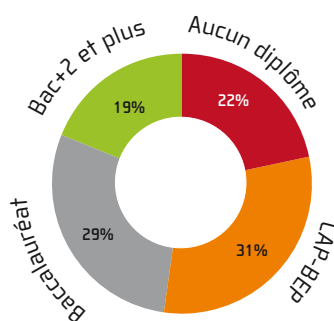
Parmi les diplômés du domaine horticole en 2010, 2011 et 2012 :

83% des titulaires d'un Bac Pro sont en emploi

87% pour les titulaires d'un BTS.

Sources : DRAAF - 2013

Niveaux de diplôme des moins de 30 ans



Source : INSEE - EAR 2010

LES FORMATIONS

DE L'HORTICULTURE ET DU MARAÎCHAGE (2/2)



Des formations accessibles aux demandeurs d'emploi et aux salariés

Le Conseil régional de Bretagne, l'État, Pôle emploi, les Fonds de formation financés par les entreprises (OPCA, OPACIF) financent des formations pour les demandeurs d'emploi et les salariés. Ces formations permettent d'obtenir une qualification et d'accéder à une certification (titre professionnel, CQP...) ou un diplôme. Elles sont souvent ponctuées de périodes de stage et peuvent même s'effectuer en alternance (contrat de professionnalisation...). Les certifications délivrées en formation continue sont reconnues par les entreprises et les collectivités et permettent d'accéder plus facilement à l'emploi.

Quelques exemples de certifications professionnelles

BPA Travaux des productions horticoles (spécialité Arboriculture fruitière ou Horticulture ornementale et légumière)

La formation, de niveau CAP, prépare les stagiaires à mettre en œuvre les techniques de productions horticoles. De la plantation à la récolte, des commandes à la gestion des stocks et au conditionnement, les compétences acquises permettent d'accéder à des emplois d'ouvrier(ère) horticole, pépiniériste ou encore maraîcher(ère).

BP Responsable d'exploitation agricole Option chef d'exploitation maraîchère bio

L'objectif de la formation est l'installation en maraîchage biologique. Le stagiaire y acquiert les compétences nécessaires à la gestion d'une exploitation et les spécificités liées à la culture biologique des fruits et légumes.

Certificat de spécialisation Gestion des arbres d'ornement (Niveau BTS)

Cette certification post-BTS permet d'acquérir des compétences liées à l'intégration du patrimoine arboré dans son environnement, à la réalisation d'un diagnostic-conseil du patrimoine arboré et à la conduite de chantiers arboricoles. Elle permet d'accéder à des fonctions de chargé(e) d'études en arboriculture ou de technicien(ne) arboricole.

DES PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Le réseau des AEF (Associations emploi formation) vous renseigne sur l'emploi dans le secteur horticole. Implantées dans les 4 départements bretons, les AEF organisent notamment des bourses de l'emploi en collaboration avec Pôle emploi.

Les Chambres d'agriculture peuvent également vous renseigner, notamment sur les formations.

www.anefa.org

Liens utiles : www.formation.gref-bretagne.com
www.rncp.cncp.gouv.fr

QUI PEUT VOUS RENSEIGNER ?

Les Points d'accueil des Maisons de la formation professionnelle.

Constitués des CIO, Missions locales, PI, le Fongecif, Pôle emploi..., ils sont situés partout en Bretagne.

Pour trouver un Point d'accueil MFP
près de chez vous : www.seformerembretagne.fr

Les autres métiers du végétal :

- Paysagiste, jardinier(ère)
- Primeur, vendeur(euse) de fruits et légumes
- Fleuriste,
- Agriculteur(trice), cultivateur(trice),
- Responsable technico-commercial en horticulture,
- Chef de rayon...